qu'on donne au détenu qu'il a reçu la lettre, je peux dire que la dernière fois que j'ai eu l'occasion de visiter le pénitencier de Kingston, j'ai parlé à deux détenus qui ont prétendu que ce n'était pas le cas. Ils ont dit que des parents leur avaient écrit et qu'ils ne l'ont appris que longtemps après. La lettre avait été censurée ou ne leur avait pas été transmise par la personne autorisée à refuser les lettres. La lettre avait été renvoyée à son auteur, mais le détenu n'en avait pas été informé.

Ces choses bouleversent fort le détenu, particulièrement si la lettre lui est adressée par son épouse ou par ses parents ou quelque proche parent. C'est bouleversant pour le détenu de ne pas avoir de nouvelles d'un parent pendant un mois ou à peu près. Je pense qu'on devrait voir de plus près à informer les détenus que certaines lettres ne leur sont pas remises à cause de leur teneur.

Incidemment, j'aimerais savoir qui sont les censeurs, si c'est ainsi qu'on les appelle, de cette correspondance entre les détenus et les personnes de l'extérieur. Quelle compétence ont-ils? Ont-ils certaines directives à suivre? Est-ce que la réception et l'expédition du courrier est leur seule fonction, ou est-ce qu'ils ont autre chose à faire?

Pour ce qui est des visites, particulièrement celles des parents, je pense qu'il est assez malheureux que leur nombre soit limité à une par mois. Cela suffit peut-être dans bien des cas. Je suis sûr qu'il y a des détenus qui ne reçoivent aucun visiteur ou, peut-être n'en reçoivent-ils qu'un ou deux par année, étant donné que leur famille habite loin du pénitencier. Cependant, dans d'autres cas, je suis sûr qu'il en est autrement. Aux fins de la discussion, dans le cas d'un détenu du pénitencier de Kingston dont la famille demeurerait à Kingston, ou pourrait s'attendre, j'en suis sûr, que les parents veuillent lui rendre visite et, normalement, le détenu voudrait les voir plus souvent qu'une fois par mois. Je pense qu'il y a lieu d'adoucir cette disposition.

Pour ce qui est de quatre lettres par mois, j'ai peine à croire que c'est suffisant. C'est peut-être à cause de mon sentiment personnel sur la correspondance, mais j'ai peine à croire que quatre lettres soient suffisantes dans tous les cas. Les détenus ne devraient pas être obligés de demander une autorisation spéciale au directeur pour écrire une lettre spéciale. Je crois que le nombre de lettres autorisées par mois devrait être beaucoup plus considérable que quatre. Le prisonnier qui a ses parents et une épouse peut ainsi écrire deux fois par mois à ses parents. S'il a des enfants, la situation devient plus grave. La disposition

qui autorise le détenu à écrire quatre lettres par mois me paraît beaucoup trop rigoureuse. Il y a bien des détenus qui ne voudront pas tirer parti de l'autorisation d'écrire quatre lettres par mois, mais pour ceux qui aimeraient écrire plus souvent, je suis sûr qu'il y aurait grand avantage à élargir cette disposition et à leur permettre d'écrire plus de quatre lettres par mois s'ils le désirent.

En ce qui concerne Joyceville, si j'ai bien compris, le ministre a dit que c'était une prison à sécurité moyenne.

L'hon. M. Fulton: C'est exact.

M. Howard: Je crois savoir que c'est plutôt une prison à sécurité maximum, en raison de son aménagement, des murs qui l'entourent et ainsi de suite. Je ne l'ai pas vue dans son état actuel, mais lorsque j'ai visité Joyceville, c'était simplement un groupe de huttes avec des cellules temporaires qui servaient de dortoirs, c'est-à-dire un genre d'institution à sécurité moyenne. Mais, d'après des gens qui l'ont visitée depuis ce temps-là,—je ne fais que rapporter ce que d'autres m'ont dit, car je ne l'ai pas constaté par moi-même,l'institution se rapproche bien plus du pénitencier de Kingston que d'une prison moins sûre et moins stricte que celle-là. Le ministre pourrait-il nous dire, en ce qui concerne Joyceville, si toute la prison, les passages conduisant des blocs de cellules ou des dortoirs aux ateliers se trouvent dans la même enceinte et si la cour est entourée de tous côtés par des murs ou des bâtiments, et s'il y a des tourelles,—si c'est bien ainsi qu'on les appelle,—et s'il y a des gardes armés dans les tourelles ou s'il y a à cet égard une grande différence entre, disons, le pénitencier de Kingston et celui de Joyceville. S'il n'y en a pas et si la personne qui m'a renseigné a dit vrai, alors il me semble que c'est mal nommer la prison de Joyceville que de la désigner comme une prison à sécurité moyenne. Elle ne s'en rapproche nullement, semble-t-il. Si nous avons dépensé 3½ ou 4 millions, comme le ministre a dit, à l'égard d'une prison à sécurité minimum, et c'est bien cela, alors c'est un total gaspillage d'argent. Nous avons tout au plus une réplique du pénitencier de Kingston, sauf que la construction en est moderne et récente.

L'hon. M. Fulton: Touchant les lettres de détenus du pénitencier de Kingston, j'ai demandé de plus amples renseignements. On me signale que même si la loi autorise le directeur à retenir, détruire une lettre inadmissible ou en disposer à son gré, l'usage est de retourner la lettre à l'envoyeur, accompagnée d'une explication signalant pourquoi elle est inadmissible, et d'en informer le destinataire. Tel est l'usage, disent mes conseillers, et si l'on s'est écarté de cet usage,